AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C2017
FR0011981968-FS1018

28 novembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 novembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 novembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, le seuil de 10% des droits de vote de la société WORLDLINE, et détenir, indirectement, 31 692 142 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 11,16% du capital et 9,64% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	30 950 506	10,90	30 950 506	9,42
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	586 532	0,21	586 532	0,18
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	23 575	0,01	23 575	0,01
Goldman Sachs Bank Europe SE	129 904	0,05	129 904	0,04
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**31 692 142**	**11,16**	**31 692 142**	**9,64**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché et d'une diminution du nombre d'actions WORLDLINE détenues par assimilation.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 13 847 051 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 17 444 017 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 429 493 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 34 658 actions WORLDLINE résultant de la détention de 19 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 19 décembre 2025 et le 18 décembre 2026, à des prix compris entre 0,48€ et 6,00 € ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 717 363 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 6 630 052 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ; et

- 10 349 814 actions WORLDLINE résultant de la détention de 25 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 1er décembre 2025 et le 29 octobre 2035.
